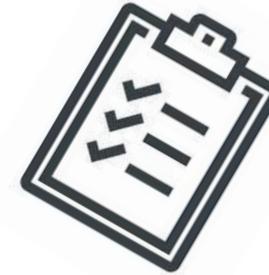


Surveillance des communes et corporations bourgeoises





Thèmes abordés

Nature juridique des communes et corporations bourgeoises

Surveillance des collectivités publiques - principes

Qui effectue les contrôles – la surveillance ?

Pourquoi est-ce que ces contrôles ont lieu ?

Qu'est-ce qui est contrôlé ?

Comment se passe le contrôle ?

Conseils pratiques pour être prêts lors de la visite de contrôle



Nature juridique des communes et corporations bourgeoises

Collectivités de droit public soumises à la loi sur les communes

Organisation et tâches

Organes

=> Conseil de bourgeoisie

=> Assemblée bourgeoise

Droit de vote

=> Uniquement aux bourgeois et bourgeoises

Finance

=> Gestion

Tâches traditionnelles

=> Forêts

=> Social

=> Culture

=> Etc...



Surveillance des collectivités publiques principes

Surveillance générale (art. 85 LCo)

Autocontrôle (art. 86 LCo)

Approbation des règlements (art. 56 et 57 LCo)

Recours contre des décisions (art. 63 LPJA)

Surveillance financière (art. 142 LCo)

Visite de contrôle périodique (art. 141 OCo)



Qui Effectue les contrôles – la surveillance ?



De manière générale les préfètes et préfets (art. 139 LCo)

Autorité de recours : préfètes et préfets (art. 63 LPJA)
excepté les recours contre le RO (56 LCo)

Finances : Office des affaires communales et de l'organisation du territoire



Pourquoi Est-ce que ces contrôles ont lieu ?

Obligation légale (85 LCo et 139ss Oco)

Détection précoce d'éventuels problèmes

Regard externe



Qu'est-ce qui est contrôlé ?



Organisation

Fonctionnement

Respect des prescriptions

Situation financière

Autres si nécessaire



Comment se passe la visite de contrôle ?



Fixation de la date et envoi du lien vers les questionnaires

Visite de contrôle

Rapport écrit



Conseils pratiques pour être prêts lors de la visite de contrôle

Pas de stress



Les documents importants doivent être classés et disponibles



Relisez le questionnaire



Posez des questions avant la visite

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

